

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 11 MARS 2019

Etaient présents sous la présidence de Francis ERARD :

Raynal Royère, Christian Coignot, Jean-Pierre Brunet, Denis Philippe, Marcel Spilmann, Jean-Pierre Gatouillat, Vincent Blanchot

Assistait également à la réunion : Jean- Michel Berthelot

1/ Approbation du PV de la dernière séance

Sur proposition du Président, le comité syndical approuve à l'unanimité le PV de la réunion du 26 octobre 2018.

2/ Désignation d'un secrétaire de séance

Sur proposition du Président et après appel de candidature, Mr Denis Philippe est élu secrétaire.

Avant de passer à l'ordre du jour, Mr le Maire de Macey souhaite intervenir sur deux points :

- intempéries : il fait remarquer que le sel est acheté par le syndicat et qu'à ce titre, toutes les voiries du hameau doivent pouvoir bénéficier d'un traitement identique, qu'elles soient situées sur la partie Saint Lyé ou la partie Macey, ce qui ne semble pas avoir été le cas lors des dernières chutes de neige. Le Président confirme que toutes les voiries du hameau sont traitées également.

- peintures au sol : il s'inquiète de savoir si toutes les voiries du hameau sont concernées par le renouvellement de cette signalisation horizontale. Le Président explique qu'elle a été commencée dès que la météo le permettait, mais qu'il a dû la faire interrompre au mauvais temps. Il a concentré ses efforts sur les écoles. Dès que la météo le permet, l'agent continuera ces travaux.

Le Président a constaté la présence de déchets rue Eiffel devant une maison en construction. Il demande à Mr le Maire de Macey de les faire évacuer.

3) Vote des comptes administratif et de gestion 2018

Le vice-président présente le compte administratif 2018 qui se solde par un excédent global de 13 256.80 €. Il rappelle que le comité a accepté d'en prélever une partie en 2018 pour financer l'acquisition d'illuminations et de matériel pour le service technique

Le comité syndical approuve à l'unanimité le compte administratif et le compte de gestion présenté par la trésorière pour l'exercice 2018, et qui sont en parfait conformité.

4) Vote du BP 2019

Le comité syndical approuve le budget tel que présenté par le président sachant qu'il est arrêté à la somme de 102 170 € en fonctionnement. La section d'investissement est quant à elle arrêtée à la somme de 5 600 € pour permettre le paiement d'une des factures d'illuminations (reports 2018) et l'acquisition d'une tronçonneuse.

Le Président informe le comité qu'il va réfléchir à la possibilité d'aménager des sanitaires-vestiaires à l'atelier, qui pourraient être en partie effectués par le service technique ; dès que le dossier sera prêt, il le présentera au comité.

Le comité syndical vote à l'unanimité le projet de budget 2019.

Informations et questions diverses

Le Président :

- Rappelle au comité les nouvelles règles de collecte d'ordures ménagères fixées par Troyes Champagne Métropole, dont l'essentiel est d'utiliser les bacs normalisés. De ce fait, il demande à Mr le Maire de Saint Lyé de prévenir l'association qui gère le vide-grenier d'avril qu'elle devra prendre en charge l'enlèvement des déchets restant de la manifestation. Aucun déchet ne peut être collecté s'il n'est pas déposé dans les bacs distribués à cet effet. Mr Spilmann va informer le président de l'association par courrier. Le Président tient à rappeler qu'en 2018, les agents ont passé un jour et demi à nettoyer l'espace et ont procédé à trois voyages à la déchetterie pour évacuer les déchets du vide-grenier.
- Invite le comité à réfléchir sur la cérémonie de la commémoration des combats de Grange l'Evêque qui recueille au fil des années de moins en moins de monde, et surtout plus de membres des familles des victimes. Le comité syndical décide de regrouper cette commémoration avec la cérémonie du 11 novembre et demande au Président de prévenir les familles et les habitants du hameau.
- Il s'explique avec Mr Blanchot suite aux observations de ce dernier sur l'élagage de certains arbres, qu'il n'a pas trouvé harmonieux

Le Maire de Macey fait part au comité du projet de chorale présenté par le RPI, qui sollicite une participation exceptionnelle des communes pour l'aider à le financer. Il n'apprécie pas la méthode utilisée et a le sentiment d'être devant le fait accompli, sentiment partagé par le Maire de Saint Lyé.

Mr Gatouillat

- Demande la suite réservée à la pose du panneau « citoyen vigilant » - le président lui répond qu'il l'a à l'atelier et qu'il doit être posé
- S'inquiète de l'état des bas-côtés de la rue Chutry suite aux travaux effectués – Mr le Maire de Saint Lyé questionnera son adjointe à la voirie à ce sujet
- Il réitère sa demande pour la pose d'un panneau signalant le cimetière : le Maire de Saint Lyé lui répond qu'il va solliciter l'adjointe qui gère le dossier pour la suite à donner.

La séance est levée à 19h15.

Le Président,

Francis ERARD